

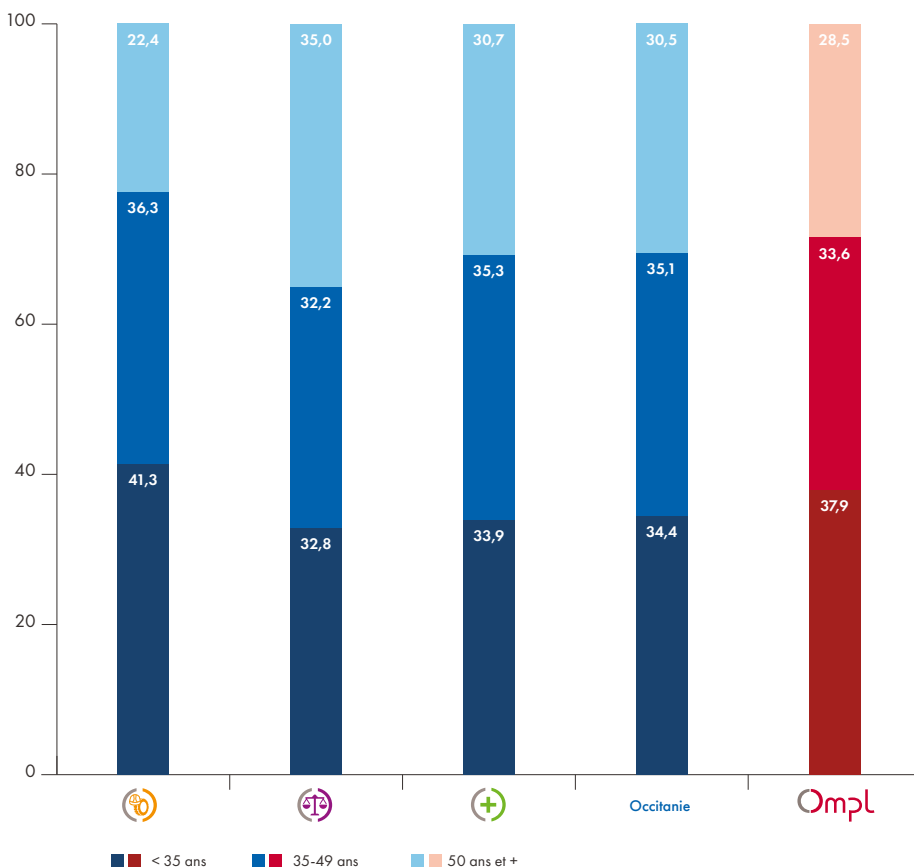
Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la **DADS** fournies par l'Insee. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés au niveau de l'OMPL et de chacun des trois secteurs dans la région.



MOINS DE 35 ANS POUR UN TIERS DES SALARIÉS

Globalement, les salariés de la région sont un peu plus âgés que la moyenne nationale. Néanmoins, dans le secteur cadre de vie-technique, la classe d'âge des moins de 35 ans est surreprésentée (41,3 %).

Répartition des salariés par secteur et tranche d'âge (%)



Source : Insee, DADS 2019.



Secteur cadre de vie-technique



Entreprises d'architecture



Cabinets ou entreprises d'expertises en automobile



Secteur juridique



Études d'administrateurs et mandataires judiciaires



Cabinets d'avocats



Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques



Études d'huissiers de justice



Secteur santé



Cabinets dentaires libéraux



Laboratoires de biologie médicale extra-hospitaliers



Cabinets médicaux



Pharmacie d'officine



Cabinets et cliniques vétérinaires



FORTE VARIABILITÉ ENTRE LES BRANCHES

- Par un effet volume, la branche des entreprises d'architecture impacte fortement les répartitions du secteur cadre de vie-technique. Les salariés tendent à y être plus jeunes que dans les entreprises d'expertises en automobile (42,0 % contre 37,6 % de salariés de moins de 35 ans).
- Les proportions du secteur juridique sont structurées par les cabinets d'avocats dans lesquels les salariés âgés de 50 ans et plus sont les plus nombreux (34,6 %). Cette classe d'âge est moins représentée dans les offices de commissaires-priseurs judiciaires et sociétés de ventes volontaires (33,1 %).
- Si les classes d'âge intermédiaires dominent dans le secteur santé, leur surreprésentation est marquée dans les cabinets dentaires (39,9 %).

Répartition des salariés par branche professionnelle et tranche d'âge (%)

	< 35 ans	35-49 ans	50 ans et +
	41,3	36,3	22,4
	42,0	36,0	22,0
	37,6	37,7	24,7
	32,8	32,2	35,0
	29,6	35,2	35,2
	32,5	32,9	34,6
	28,4	38,5	33,1
	35,5	28,0	36,5
	33,9	35,3	30,7
	27,8	39,9	32,4
	29,6	36,3	34,1
	24,2	37,5	38,3
	41,1	33,0	25,9
	55,9	29,2	14,9
Occitanie	34,4	35,1	30,5
Ompl	37,9	33,6	28,5

Source : Insee, DADS 2019.